

ACN Familial Plus - Tarifs des communications nationales

Tarifs en vigueur à partir du 4 novembre 2024

Pourquoi ne pas souscrire à l'Abonnement téléphonique ACN avec l'option ACN Familial Plus; vous n'aurez ainsi plus qu'une seule et même facture de la part d'ACN pour tous vos frais mensuels. Tarifs indiqués en € TTC (TVA de 20%). Tous les frais mensuels sont facturés à l'avance.

Frais mensuels

Avec Abonnement téléphonique ACN (lignes analogiques)	27,90
Avec Abonnement téléphonique ACN (RNIS)	56,10
ACN Familial Plus uniquement	4,90

Les tarifs pour tous les types d'appel dont la liste figure ci-dessous sont indiqués à la minute mais sont facturés à la seconde. Un coût de mise en relation s'applique à chaque appel.

Appels en zone locale et nationale

Coût de mise en relation		0,1359
Heures pleines	Lun-vend, de 08h00 à 19h00	0,0800
Heures creuses	Reste du temps	0,0500

Appels en zone locale et nationale vers les autres clients actifs d'ACN

Coût de mise en relation		0,1359
Heures pleines et heures creuses	24h/24, 7j/7	0,0000

Appels « fixe vers mobile »

Appels vers mobiles SFR et Orange

Coût de mise en relation		0,1886
Heures pleines	Lun-vend, 08h-21h et samedi, 8h-12h	0,1800
Heures creuses	Reste du temps	0,1000

Appels vers mobiles Bouygues, Neuf ou autres

Coût de mise en relation		0,1886
Heures pleines	Lun-vend, 08h-21h et samedi, 8h-12h	0,1950
Heures creuses	Reste du temps	0,1100

Conditions particulières d'utilisation : « ACN Familial Plus » offre aux particuliers clients des services de téléphonie fixe ACN des communications vocales à usage non commercial vers les autres clients actifs des services de téléphonie ACN en France à un tarif de 0,00 centime la minute. « ACN Familial Plus » est une offre strictement réservée aux particuliers. (Si le client ne dispose pas d'un abonnement téléphonique ACN, il doit être le propriétaire de la ligne tel qu'il est inscrit auprès de son l'opérateur actuel. Seules les personnes physiques sont considérées comme clients particuliers).

Les appels vers les numéros de services et lignes de données (Internet, services surtaxés) sont facturés aux taux du propriétaire du service.

Frais administratifs de retard de paiement :	7,50 €
Frais de traitement de paiement :	2,01 €
Crédit pour paiement effectué par prélèvement automatique :	2,01 €
Frais administratifs en cas de paiement rejeté	4,00 €

ACN se réserve le droit de modifier les présents tarifs.

www.myacn.eu